

CAP AIDE À LA CONCEPTION DES SUJETS - CCF

Épreuve obligatoire en langue vivante étrangère

Arrêté du 30 août 2019:

https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000039034347/

CANDIDATS CONCERNÉS

- Les élèves en lycée professionnel public ;
- Les élèves en lycée professionnel privé sous contrat;
- Les CFA académiques (Centre de Formation d'Apprentis) habilités à faire passer les CCF.

LA PRÉSENTATION DU SUJET

- Le gabarit vous aidera à introduire le contenu spécifique du sujet à traiter en respectant le format du document.
- Il est joint à cette aide à la conception des sujets en CCF.

SITUATION A Évaluation écrite commune sur table Sans préparation **60** minutes

COMPRÉHENSION ORALE 10 minutes maximum

- Document audio ou vidéo d'une minute ;
- Tolérance d'un maximum de 10 secondes supplémentaires ;
- Niveau visé : A2 ;
- Document authentique (non didactisé): quel est son véritable intérêt pédagogique ? Est-il intéressant ? Est-il adapté à l'âge du public ? Est-il adapté au niveau de langue du public ? Quel est son atout linguistique et culturel ? Confronte t-il le public directement et immédiatement à la réalité linguistique, dans toutes ses dimensions phonétiques, lexicales, morphosyntaxiques, pragmatiques et/ou stylistiques ?
- Attention! Il faut faire la distinction entre les supports utilisés pour les entraînements en classe (construction, développement et renforcement des stratégies) et ceux élaborés pour l'évaluation sommative ou certificative (vérification de la compréhension).

COMPRÉHENSION ORALE (suite) Élaboration du QCM

- 8 items maximum : on peut en donner moins (minimum 5) ;
- Titre du document en anglais ;
- 3 propositions par item, rédigées en français, avec une seule réponse correcte à cocher;
- Attention ! voici quelques questions à se poser pour élaborer le QCM :
- des entrées classées par ordre chronologique de l'enregistrement ? Quelle progressivité ?
- nombre de points attribués au regard de la difficulté des entrées ?
- Points de vigilance :
- présence nécessaire d'items permettant de situer la compréhension de l'élève à tel ou tel degré de la grille d'évaluation (notamment les degrés 3 et 4);
- présence nécessaire d'entrées à caractère générique ou général, voire récapitulatif.

COMPRÉHENSION ÉCRITE 25 minutes maximum

- Critères à retenir pour la sélection d'un document écrit : longueur des phrases, degré de complexité de la syntaxe, présence d'un minimum d'éléments factuels (narratifs, temporels, géographiques, quantitatifs ..) sur lesquels appuyer les premiers degrés de l'évaluation de la compréhension, présence d'au moins un élément autre que purement informatif (mise en perspective, en contraste, problématisation, interrogation ou expression d'une incertitude ou d'une hypothèse, formulation d'un point de vue..);
- Nature du document : ancré dans la réalité du ou des pays de la langue concernée et peut relever de genres différents : extraits d'articles de presse ou d'œuvres littéraires, publicités, notices, courriers de nature professionnelle ..
- Texte authentique de 10 lignes maximum (70 signes environ, y compris les blancs et signes de ponctuation) qui peut être illustré par un élément iconographique;
- Tolérance de 10% de caractères en plus ;

COMPRÉHENSION ÉCRITE (suite)

- Coupes possibles du texte choisi mais s'il y a trop de coupes, c'est que le texte n'est pas adapté (enjeu énonciatif difficilement perceptible);
- Aide lexicale : 3 à 4 mots de vocabulaire donnés en fin de texte ;
- « Ce document écrit dont la thématique, le sujet ou l'objet ont un lien avec ceux de la partie 1... » : le lien dont il s'agit doit se comprendre comme un lien de proximité mais sans aller jusqu'à une forme de redite, de redondance, voire d'identité de contenu entre les deux documents. Si les informations présentes dans l'enregistrement audio ou vidéo de la partie 1 et dans le texte de la partie 2 se superposent ou se recoupent trop, on court le risque que la compréhension orale vienne seconder voire suppléer la compréhension de l'écrit et vice versa;
- Si le document écrit est lié à un secteur d'activité professionnelle, il ne doit pas présenter un caractère excessif de spécialisation;

COMPRÉHENSION ÉCRITE (suite) Élaboration du questionnaire

- 6 questions maximum en français graduées du général eu particulier;
- Les questionnaires les plus efficaces en matière d'évaluation sont ceux qui, conformément à la définition de l'épreuve, vont du général au particulier ou encore ceux au sein desquels les questions visant à l'identification d'éléments factuels sont « encadrées » par une question initiale générique et une question finale de récapitulation ou de synthèse;
- Le questions fermées sont à proscrire pour cause faible valeur évaluative et d'absence d'effet déclencheur;
- Ces questions visent à évaluer le degré de compréhension du document chez le candidat.

EXPRESSION ÉCRITE 25 minutes maximum

- 2 sujets au choix à proposer au candidat ;
- Sujets libellés en français ;
- Le candidat rédige sa production en anglais de 60 à 80 mots;
- Nature des sujets :
- soit une réponse à une question présentant un lien avec le thème des documents qui ont fait l'objet de la compréhension de l'oral et de la compréhension de l'écrit;
- soit une réponse à un bref message écrit en langue vivante étrangère (carte postale, lettre, courriel, SMS, commentaire de lecteur, avis d'usager ou de consommateur, etc.);
- Contextualisation des sujets : si le premier sujet relève du contexte « des situations et actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne », le second doit relever du contexte « des situations et actes de la vie professionnelle » et vice versa.

EXPRESSION ÉCRITE (suite)

- Veiller à l'exactitude et à la crédibilité des situations d'écriture proposées aux candidats;
- Il est, par exemple, difficile de demander aux élèves/apprentis de se mettre dans la peau d'un patron ou d'un responsable;
- Eviter les sujets qui pourraient faire appel de façon trop intrusive et/ou déstabilisante à l'expérience personnelle des élèves/apprentis, notamment leur situation familiale.

Situation B Interrogation orale individuelle 6 minutes

EXPRESSION ORALE EN CONTINU 3 minutes maximum

- Le sujet et le contenu de cette prise de parole relèvent du choix du candidat;
- L'élève / L'apprenti doit être accompagné et aiguillé pour opérer son choix ;
- Il présente et rend compte (décrire, détailler, rapporter ce que l'on a fait, ce que l'on a vu) :
- soit d'un travail, d'un projet, d'un produit ou d'un service dont la réalisation, dans le cadre des enseignements généraux et/ou professionnels qu'il a suivis, a fait appel à une utilisation de la langue vivante étrangère;
- Le « travail » dont il est question dans le texte du B.O s'entend comme une thématique/problématique travaillée ou un sujet traité dans les séquences en cours d'anglais. C'est un sujet ou une thématique/problématique du choix de l'élève, qui aura attiré son attention et sur lequel/laquelle il aura des choses à dire. C'est le processus qui sera mis en valeur (pourquoi le choix de ce sujet, ce que cela lui apporte...etc.);
- Il peut aussi rendre compte d'un projet, d'un produit, d'un service effectué pour arriver à la tâche finale : là encore, c'est le processus qui est mis en valeur (son intérêt, les avantages et les inconvénients, les difficultés rencontrées par exemple) ;

EXPRESSION ORALE EN CONTINU (suite)

- soit d'une expérience professionnelle, tout particulièrement une expérience ayant fait appel à une utilisation de la langue vivante étrangère, que cette expérience ait été vécue en France ou dans le cadre d'une mobilité à l'étranger;
- Si l'élève n'a pas réalisé de chef d'œuvre ayant fait appel à la langue vivante, n'a pas effectué de PFMP à l'étranger mais qu'il souhaite tout de même parler de son expérience professionnelle, cela va bien au-delà d'une simple traduction des tâches effectuées en entreprise. Pour mettre la langue en perspective, il faut élargir la thématique. Par exemple : une comparaison entre le fonctionnement de son entreprise et celui d'une entreprise anglophone de tel ou tel secteur.
- Pour son exposé, l'élève peut prendre appui sur un plan d'intervention ou des mots clés ou un document de nature iconographique (photographie, schéma, croquis etc). Ce document illustre le propos du candidat sur le travail, le produit, le service qu'il a réalisé ou sur l'expérience professionnelle qu'il a vécue.
- Attention : ce n'est pas un écrit oralisé.

EXPRESSION ORALE EN INTERACTION 3 minutes maximum

- À la suite de l'exposé du candidat, l'évaluateur amorce avec ce dernier un échange oral;
- Cet échange oral commence par prendre appui sur l'exposé du candidat et comporte des questions, des demandes d'explications ou d'illustrations complémentaires;
- Au cours de cet entretien, le candidat doit faire preuve de son aptitude à s'exprimer et à communiquer spontanément;
- Dans l'hypothèse où le candidat ne s'est pas ou très peu exprimé dans le cadre de la première partie de l'épreuve (expression orale en continu), l'évaluateur ouvre, élargit et, si besoin, multiplie les objets sur lesquels peut porter l'échange conversationnel attendu.

EN CONCLUSION

- Les sujets de CCF sont conçus par les enseignants de langues vivantes étrangères et les formateurs en centre de formation;
- Coefficient : 1 pour l'ensemble de l'épreuve ;
- Recherche des ressources pour la situation d'examen (CCF): éviter les sites pédagogiques (AudioLingua etc..) pour respecter l'authenticité des documents;
- Les deux situations d'évaluation A et B sont indépendantes l'une de l'autre : elles peuvent être évaluées le même jour ou à des dates différentes, la situation B pouvant avoir lieu avant la situation A ; leur organisation relève du choix de l'établissement ;
- Il faut prévoir deux sujets : un pour la session ordinaire et un sujet de secours pour les élèves qui auraient été absents et qu'il faudra reconvoquer;
- Le travail en équipe doit être privilégié pour la conception des sujets et ce, de façon partagée : cela permet de limiter les ambiguïtés quant aux choix des sujets, de mieux appréhender les grilles de notation pour positionner les élèves de façon juste et équitable et d'harmoniser le travail commun pour les mettre en position de réussite.

LES CANDIDATS ALLOPHONES Recommandations pour le CCF

- Situation A: 60 minutes
- Partie 1 : Compréhension de l'Oral (10 minutes)
- Proposer un QCM avec images / dessins ;
- Proposer un QCM dans les deux langues (français et anglais);
- Privilégier la vidéo.
- Partie 2 : Compréhension de l'Écrit (25 minutes)
- Formuler des questions courtes, libellées en français et en utilisant des mots transparents;
- Accepter des réponses en français pouvant se limiter à des mots / idées clés seulement (on n'attendra pas de ces candidas de phrases complètes);
- Poser les questions et donner les réponses dans les deux langues.

LES CANDIDATS ALLOPHONES Recommandations pour le CCF (suite)

- Partie 3 : Expression Orale en Continu (25 minutes)
- Privilégier une question courte ou des phrases courtes avec des mots du langage courant et illustrer, si besoin est, un mot par une image ou par une ou deux illustrations pour les deux sujets au choix qui ne relèvent pas du même contexte d'utilisation de la langue.
- Situation B : 6 minutes
- Partie 1 : Expression Orale en Continu (3 minutes)
- Inciter l'élève à s'appuyer sur un document iconographique ou un schéma, avec une possibilité de légendes.
- Partie 2 : Expression Orale en Interaction (3 minutes maximum)
- Le candidat doit être aisément capable de rentrer dans l'échange avec le professeur-examinateur.

Les candidats en situation de handicap

- Des aménagements peuvent être proposés aux candidats par décision du Recteur ou de la Rectrice d'académie, à leur demande et sur proposition du médecin désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043317312
- Ces informations doivent être précisées lors de l'inscription des candidats aux épreuves;
- https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo31/MENE1517584C.htm?cid_bo=91 832
- Pour les candidats bénéficiant d'un tiers temps, la situation A durera 1h20;
- Les enseignants qui souhaitent avoir des éclairages plus précis pour adapter au mieux leurs sujets CCF au regard des candidats qu'ils ont à leur charge doivent se rapprocher du chef d'établissement ; il a reçu des notifications précises concernant les élèves à besoins particuliers (confidentialité des documents).

L'inspection Anglais-Lettres – Académie de la GUADELOUPE